



Monsieur Alain Coquart
Groupe Communiste

Vice-Président de Rennes Métropole

Conseil de Rennes Métropole du 16 décembre 2010

Débat d'orientation budgétaire

Cela fait déjà plusieurs années que les élus communistes attirent l'attention de notre assemblée sur les conséquences des décisions gouvernementales pour les budgets de nos collectivités territoriales et des EPCI.

Après une année de transition, nous allons découvrir les méfaits de la suppression de la taxe professionnelle d'autant plus que cette réforme menée tambour battant, sans le recul nécessaire, divise au sein même de la majorité de droite.

Gilles Carrez, député UMP et rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée Nationale a fait part récemment de ses inquiétudes en regrettant que "la protection des finances publiques n'a pas été un principe directeur" de cette réforme.

Mieux encore, contre l'avis du gouvernement, le Sénat a adopté un amendement pour éviter que les entreprises détournent légalement la taxe de remplacement calculée sur la valeur ajoutée et la commission mixte paritaire vient de faire évoluer les règles de répartition de la valeur ajoutée au sein des groupes ayant plusieurs établissements.

C'est dire le degré d'improvisation du gouvernement dont le seul but est de multiplier les cadeaux au patronat et principalement aux actionnaires des grandes entreprises car je ne suis pas sûr que les PME et artisans soient très bénéficiaires.

Le budget de l'Etat 2011 va également diminuer en volume avec des restrictions importantes dans de nombreux ministères, ce qui va avoir inévitablement des conséquences sur les collectivités.

La première étant la suppression de toute indexation de la DGF qui va réduire son montant global avec encore de nombreuses inconnues sur les mécanismes de péréquation ou de compensation.

Entre une réforme territoriale pernicieuse et des mesures financières à la baisse, la droite attaque frontalement les collectivités pour que celles-ci se retrouvent dans l'obligation d'externaliser le service public aux profits des multinationales à l'affût de nouveaux marchés.

Nous avons d'autres ambitions pour notre agglomération, ce sont celles contenues dans notre projet communautaire et les différents documents que nous avons approuvés comme le Programme Local de l'Habitat, le Plan de Déplacements Urbains ou encore le plan climat énergie.

Nous proposons dans le cadre du prochain budget une augmentation du taux de cotisation foncière des entreprises au maximum de ce que la loi permet et nous sommes favorables à une baisse des taux de la taxe l'enlèvement des ordures ménagères comme évoquée dans le rapport.